Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Territoire de Belfort

SIAO 90

GUIDE DES DISPOSITIFS POUR LES USAGERS 2019

OUTIL DU SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

Accueil et accompagnement social

Hébergement

Logement adapté

Ce document

- est à destination des usagers,
- contribue à la connaissance partagée de l'offre existante et présente de manière succincte les dispositifs d'hébergement et d'accès au logement,
- est conçu comme un outil pratique, facile d'accès et rapide à consulter,
- est évolutif, il s'enrichira des évolutions locales et des réponses adaptées aux besoins des personnes.

Ce guide est à destination des personnes qui souhaitent bénéficier d'une aide en matière d'accompagnement et d'hébergement. Il est fait pour que les personnes ayant traversé des difficultés dans leurs parcours de vie, puissent trouver une réponse adaptée à leurs besoins et notamment leur permettre d'accéder à l'autonomie dans le logement.

La mise en place et le bon fonctionnement de ce dispositif sont possibles grâce à l'action et aux partenariats de nombreux acteurs locaux.

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SIAO)

LES ADRESSES UTILES

LES DISPOSITIFS D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT GÉNÉRALISTE ET SPÉCIALISÉ
1) l'hébergement généraliste
2) l'hébergement spécialisé

LES DISPOSITIFS D'ACCÈS AU LOGEMENT
3) le logement adapté
4) les mesures d'accompagnement

L'HÉBERGEMENT THÉRAPEUTIQUE

Présentation du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)

Sur le département, le SIAO est porté par la Fondation Armée du Salut.
Sa mission principale est d'organiser l'accès au service d'accueil et d'hébergement sur l'ensemble du territoire et d'orienter les personnes qui le sollicitent vers des dispositifs d'hébergement d'urgence ou d'accès au logement.

Gestion de deux niveaux de réponse par le SIAO :

- **L'urgence :** toute personne sans solution d'hébergement peut solliciter le n° gratuit « 115 » 24h/24 et 7j/7j et être orientée sur un dispositif d'urgence.

- **L'insertion :** toute personne peut solliciter, seule ou notamment via l'intervention d'un travailleur social, une orientation vers une structure favorisant un accès au logement autonome.

SIAO - FADS
6 rue du Rhône
Bâtiment A
2 ème étage
90000 BELFORT

Contacts :
- coordinatrice 06 16 24 15 03
- référent unique 06 18 79 49 73

Schéma de l'orientation du public en demande d'hébergement ou de logement adapté :

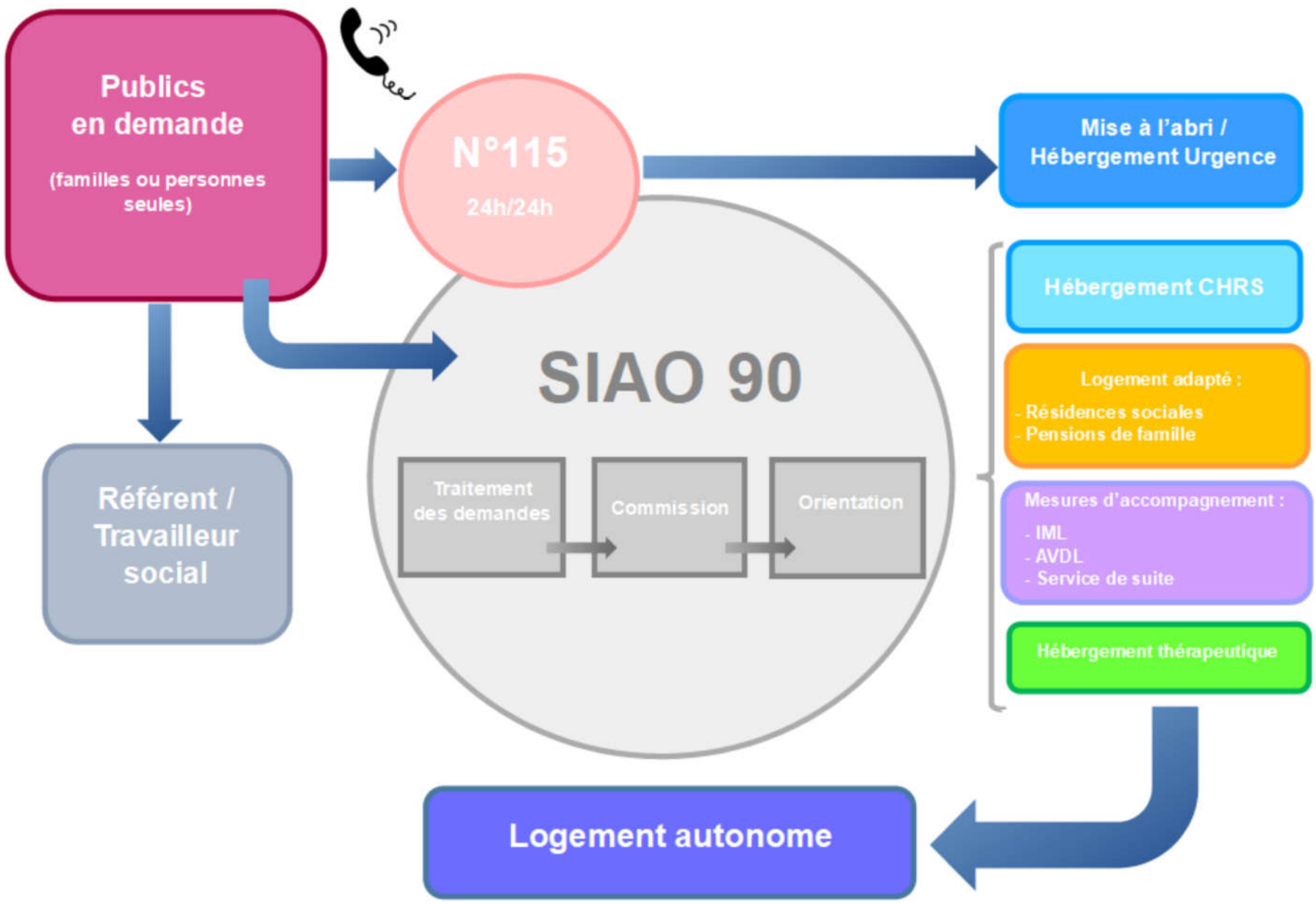

ADRESSES UTILES

L'accueil et hébergement d'urgence

Dans ce domaine, la Fondation Armée du Salut dispose :

- d'un accueil de jour pour les personnes sans-abri,
- de places de mise à l'abri et d'hébergement d'urgence ainsi que d'un centre d'hébergement d'urgence (CHRS),

La maraude

En période hivernale, une équipe maraude va à la rencontre des personnes sans-abri et les oriente, quand cela est possible, vers une solution de prise en charge adaptée.

Contact : via le numéro d'urgence « 115 »
Adresse : 3 rue de l'As de Carreau 90 000 Belfort - 03 84 21 05 53

L'hébergement de personnes demandeurs d'asile

L'hébergement des demandeurs d'asile est géré par la société ADOMA. Le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) et l'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA) sont les deux dispositifs dédiés à l'accueil des demandeurs d'asile.

CADA de Belfort - 35 rue René Payot 90 000 Belfort - 03 84 22 65 29
CADA et HUDA de Delle - 4 rue du Pâquis 90 100 Delle - 03 63 71 02 30

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)

Les CCAS sont en charge du suivi social au niveau local et remplissent, à ce titre, des missions d'accueil et d'information du public sur les services et aides existants (aide financière, accès au logement en particulier logement social…). Ainsi, les personnes rencontrant des difficultés pourront bénéficier d'un appui dans leurs démarches en se rapprochant du CCAS de la commune où elles résident.
Pour connaître les coordonnées du CCAS de son lieu de résidence il convient de s'adresser à la mairie.

Dans les communes ne disposant pas de CCAS, c'est la mairie qui oriente vers les services compétents les administrés en demande d'un accompagnement social.

Les Points Accueil Solidarité (PAS)*

Les PAS disposent d'un service public d'écoute, d'aide et de conseil pour les habitants du Territoire de Belfort qui rencontrent des difficultés. Pour permettre un service public de proximité à tous, les PAS sont répartis sur l'ensemble du département.

•PAS Jean Jaurès - 22 rue du Lavoir - 90 000 Belfort
03 84 46 61 60
pas.jean-jaures@territoiredebelfort.fr

• ESD Ouest - PAS Carré Liberté - Centre commercial - 2 rue de Madrid - 90 000 Belfort
03 84 57 38 38
pas.carre-liberte@territoiredebelfort.fr
Antenne rue de Zaporojie -16 rue de Zaporojie - 90 000 Belfort
03 84 57 36 00
pas.carre-liberte@territoiredebelfort.fr

• ESD Est - PAS 4 AS - rue de l'As de carreau - 1er étage Tour A - 90 000 Belfort
03 84 90 94 00

pas.4as@territoiredebelfort.fr
Antenne Glacis du château - 3 rue Payot - *90 000 Belfort*
03 84 21 27 70
pas.4as@territoiredebelfort.fr

• PAS Nord Territoire **-** 3 rue Auguste Renoir - 90300 Offemont
03 84 90 19 25
pas.nord-territoire@territoiredebelfort.fr

• PAS Sud Territoire **-** Les Dominicaines - 24 Faubourg de Belfort - 90100 Delle
03 84 56 21 37
pas.sud-territoire@territoiredebelfort.fr

Antenne de Beaucourt - 1 Impasse des Combales - 90500 Beaucourt
03 84 56 92 26
pas.sud-territoire@territoiredebelfort.fr

*Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'action sociale territoriale qui interviendra fin 2020 les espaces des solidarités départementales (ESD) vont remplacer les points accueil solidarité (PAS).

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

12 rue Strolz - 90 000 Belfort - 08 10 25 90 10

Les Bailleurs sociaux

- Territoire Habitat (TH) - 44 bis rue Parant - CS 40189 90004 Belfort Cedex - 03 84 36 70 00
- Néolia - 7 rue de la République - CS 40057 90000 BELFORT - 03 84 21 16 08

L'Union départementale des associations familiales (UDAF)

51 Rue de Mulhouse - 90000 Belfort - 03 84 57 39 90

La Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH)

Centre des 4 As - Rue de l'As de Carreau – 90000 Belfort - 03 70 04 89 89

L'Hôpital Nord Franche-Comté (HNFC)

100 Route de Moval - 90400 Trévenans - 03 84 98 20 20

Les institutions

- Conseil départemental - 6 place de la Révolution Française - 03 84 90 90 90
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) - 2 place de la révolution française - 90004 Belfort Cedex - 03.84.21.98.50 - ddcspp@territoire-de-belfort.gouv.fr
- Mairie - place d'Armes - 90000 Belfort - 03 84 54 24 24 - courrier@mairie-belfort.fr
- Préfecture - 1 rue Bartholdi - 90000 Belfort - 03 84 57 00 07

LES DISPOSITIFS D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT

1) Dispositif d'accueil

Adresse	3 rue de L'As de Carreau 90000 BELFORT 03.84.21.17.33 chrsbelfort@armeedusalut.fr https://www.armeedusalut.fr
Public	Accueil des personnes majeures et réponse aux besoins élémentaires
Horaires	*Accueil de jour* Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 13h Extension des horaires possible lors de la période hivernale
Mission principale	Le dispositif d'accueil garantit aux personnes majeures qui y ont recours l'accès à des prestations de base pour répondre à des besoins de première nécessité : nourriture, vêtements, douche, etc.
Prestations	Premier accueil : plate-forme de premier contact et d'orientation, accueil de jour

2) Hébergement généraliste

a) Volet urgence

Adresse	3 rue de L'As de Carreau 90000 BELFORT 03.84.21.17.33 chrsbelfort@armeedusalut.fr *https://www.armeedusalut.fr*
Public	Toute personne ou famille sans domicile ou contrainte de le quitter en urgence, personnes en situation de précarité et connaissant de graves difficultés sociales. Les mineurs sont accueillis uniquement lorsqu'ils sont accompagnés de leurs parents.
Horaires	*Permanence d'accueil et d'orientation* Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h ou sur RDV avec un travailleur social. Veille sociale **115** 24h/24 et 7j/7 (numéro d'appel gratuit)
Mission principale	Le dispositif répond aux besoins d'hébergement d'urgence.
Prestations	- Hébergement d'urgence (dont places de mise à l'abri)
Durée de séjour	Durée déterminée avec possible renouvellement dans l'attente d'une solution de logement durable et adaptée.

b) Volet insertion

Adresse	3 rue de L'As de Carreau 90000 BELFORT 03.84.21.17.33 chrsbelfort@armeedusalut.fr *https://www.armeedusalut.fr*
Public	Tout public majeur relevant de la compétence des structures agréées CHRS. Mineurs acceptés s'ils sont accompagnés de leurs parents. Public accueilli présentant une fragilité économique souvent associée à une rupture de parcours (perte d'emploi, expulsion locative), avec pour certains une problématique de santé (troubles psychiques, addiction). Personnes en attente d'ouverture de droits (CAF, FSL…).
Horaires	Accueil du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h Ou sur rendez-vous avec un travailleur social.
Mission principale	Le dispositif vise à inscrire le public accueilli dans une démarche de réinsertion sociale en vue de favoriser son accès à un logement stable.
Prestations	- Hébergement d'insertion - Insertion vers l'emploi (partenariat avec structures de l'insertion et Pôle-Emploi) - Insertion vers le logement - Insertion dans la vie sociale (accès aux droits, santé, nutrition, citoyenneté et culture)
Durée de séjour	Durée déterminée avec possible renouvellement.

Un dispositif complémentaire… Le CHRS « hors les murs »

Public du CHRS qui bénéficie d'un accompagnement renforcé dans le logement (dispose d'un minimum de ressources) pour être autonome dans le logement.

Le bail n'est pas associatif contrairement au CHRS ordinaire, mais au nom de la personne.

2) Dispositif d'accueil et d'hébergement spécialisé

a) CHRS spécialisé

Adresse	23 rue de Mulhouse 90000 BELFORT 03.84.28.99.09 *solidarité-femmes@wanadoo.fr* *https://solidarite-femmes90.com*
Public	Femmes seules ou accompagnées d'enfants qui ont besoin d'être hébergées de manière temporaire prioritairement du fait de violences conjugales et intrafamiliales. Le CHRS Solidarité Femmes peut également accueillir des femmes en grande détresse psychosociale et en grande précarité socio-économique se retrouvant sans solution d'hébergement et d'accompagnement psycho-social.
Horaires	**Accueil CHRS :** L'accueil physique et téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, excepté les lundis après-midis et vendredis matin et fermé le week-end. Dispositifs complémentaires : Accueil de jour le lundi, mercredi et jeudi matin de 9h à 12h, mardi et vendredi après-midi de 14h à 17h Permanences décentralisées, sur rendez-vous pris à notre accueil : - à Belfort, au Pôle santé pluridisciplinaire 23 rue de Bruxelles - à Delle, au CIE 1 rue Eugène Claret - à Héricourt au CCAS 45 rue du Général de Gaulle - à Montbéliard, à la MSAP 12 rue Maurice Ravel - à Audincourt à la Sécurité Sociale 8 rue Aristide Briand, bureau n°4 - à Valentigney, au CCAS Place Emile Peugeot - à L'Isle sur le Doubs à la Maison des Services 16 rue de La Velle
Mission principale	Le CHRS Solidarité Femmes accueille et héberge, en vue de leur insertion ou de leur réinsertion, **des femmes en priorité victimes de violences**, seules ou accompagnées de leurs enfants.
Prestations	- Premier accueil (écoute, information, conseil et orientation) - Hébergement d'insertion (stabilisation, orientation, accès à la vie autonome) - Insertion vers l'emploi (accompagnement administratif et partenariat avec les structures par l'activité économique) - Insertion vers le logement (accompagnement pédagogique et mobilisation des aides) - Insertion psychosociale (accès aux droits, santé, nutrition, citoyenneté et culture)
Durée de séjour	Durée déterminée avec possible renouvellement.

b) Places dédiées du CHRS insertion

Adresse	3 rue de L'As de Carreau 90000 BELFORT 03.84.21.05.53 chrsbelfort@armeedusalut.fr *https://www.armeedusalut.fr*
Public	- Bénéficiaires d'un placement extérieur décidé par le juge de l'application des peines et/ou sortants de prison. - Jeunes majeurs de moins de 26 ans sortant des dispositifs d'aide sociale à l'enfance (ASE).
Horaires	Du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h
Mission principale	Le dispositif répond au besoin d'hébergement et d'accompagnement social renforcé des publics visés en vue de leur réinsertion sociale et professionnelle et pour accéder à un logement autonome.
Prestations	- Hébergement d'insertion - Insertion vers l'emploi (partenariat avec les structures d'insertion et Pôle emploi) - Insertion vers le logement - Insertion dans la vie sociale (accès aux droits, santé, nutrition, citoyenneté et culture)
Durée de séjour	Durée déterminée avec possible renouvellement.

LES DISPOSITIFS D'ACCÈS AU LOGEMENT

3) Les dispositifs de logement adapté

a) Résidence sociale Château d'Eau

Adresse	28 avenue du Château d'Eau 90000 BELFORT Tél : 03.84.28.27.35 03 63 71 00 07 *https://www.adoma.fr*
Public	Ménages justifiant de ressources pour acquitter une redevance locative et s'inscrivant dans le cadre d'un parcours résidentiel vers le logement ordinaire ou vers un logement adapté**.**
Horaires	<u>Accueil du public</u> : Lundi, mercredi et vendredi de 10h-12h et de 14h-16h Mardi et jeudi de 14h-16h ou sur rendez-vous.
Missions principales	- Offrir une solution de logements meublés temporaires destinée à un public éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence.
Prestations	- Logements meublés à destination des ménages disposant d'un niveau de ressources faible - Gestion locative sociale (acquittement d'un loyer sur la base d'une redevance locative, médiation vers les services extérieurs mobilisables, mise en œuvre du parcours résidentiel) - Accueil, évaluation, veille et alerte sur la bonne utilisation des logements, l'accès aux droits, à la santé, à la préparation au relogement des ménages vers le parc public ou privé.
Durée de séjour	- Bail locatif d'un mois renouvelable par tacite reconduction - La durée du séjour si le ménage est prêt au relogement est de deux ans maximum

c) Résidence sociale Habitat Jeunes Belfort

Adresse	6 rue de Madrid 90000 BELFORT 03.84.21.39.16 contact@habitatjeunes90.org *www.habitatjeunes90.org*
Public	- Jeunes âgés de 16 à 30 ans en voie d'insertion sociale et professionnelle. - Publics répondant au principe de mixité : étudiants, apprentis, stagiaires, salariés, intérimaires ou en recherche d'emploi. Conditions d'accès : • Disposer des ressources suffisantes pour assumer une redevance locative • Être a minima autonome • Accepter le règlement de la structure
Horaires	<u>Accueil du public :</u> 365 jours/an et 24h/24. Présence d'une équipe socio-éducative 3 fois/semaine en soirée.
Mission principale	Le dispositif met à disposition du public un logement dans un cadre collectif qui permet aux jeunes de gagner en autonomie. Un service restauration est également proposé.
Prestations	- Accueil, médiation, orientation et activités d'échanges, culturelles, sportives. - Action socio-éducative (accès au logement autonome, accès aux droits et à la citoyenneté, valorisation des potentiels des jeunes et des ressources de l'environnement, accompagnement individualisé). - Service de restauration (formules et tarifs adaptés). - Auberge de jeunesse.
Durée de séjour	Séjour d'un mois et plus.

d) Pension de famille Pershing

Adresse	2 impasse Pershing 90000 BELFORT Ligne fixe : 03.84.21.73.39 Portable : 06.58.63.37.25 *https://www.adoma.fr*
Public	Personnes seules et couples sans enfant qui cumulent souvent un ensemble de difficultés notamment : faibles ressources, isolement familial, ayant connu des ruptures de parcours, des séjours à la rue, ayant des difficultés de santé, physiques ou psychologiques, etc.
Horaires	Lundi au vendredi de 8h-12h et de 14h-18h.
Mission principale	Le dispositif vise à accueillir des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile l'accès au logement ordinaire et ayant besoin d'un environnement collectif sécurisant.
Prestations	- Accueil, animation collectives et médiation. - Soutien individualisé, mobilisation et collaboration avec des services extérieurs. - veille sanitaire et sociale du responsable de résidence et de l'agent d'accueil. - Programme d'activités défini dans le cadre d'un projet socio-éducatif (accès aux droits et à la santé, gestion du logement, vie en collectivité et régulation sociale, réinsertion en milieu social et urbain)
Durée de séjour	Accueil sans limitation de durée. Le principe de la pension de famille est de proposer un habitat pérenne.

e) Pension de famille Marseille

Adresse	2 rue de Marseille 90000 BELFORT Ligne fixe : 03.63.71.00.21 Portable : 06.67.60.79.84 *https://www.adoma.fr*
Public	Personnes seules et couples sans enfant qui cumulent souvent un ensemble de difficultés notamment : faibles ressources, isolement familial, ayant connu des ruptures de parcours, des séjours à la rue, ayant des difficultés de santé, physiques ou psychologiques, etc.
Horaires	Lundi au vendredi de 8h-12h et de 14h-17h.
Mission principale	Le dispositif vise à accueillir des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile l'accès au logement ordinaire et ayant besoin d'un environnement collectif sécurisant.
Prestations	- Accueil, animation collectives et médiation. - Soutien individualisé, mobilisation et collaboration avec des services extérieurs. - veille sanitaire et sociale du responsable de résidence et de l'agent d'accueil. - Programme d'activités défini dans le cadre d'un projet socio-éducatif (accès aux droits et à la santé, gestion du logement, vie en collectivité et régulation sociale, réinsertion en milieu social et urbain)
Durée de séjour	Accueil sans limitation de durée. Le principe de la pension de famille est de proposer un habitat pérenne.

4) Les mesures d’accompagnement

a) Accompagnement vers et dans le Logement (AVDL)

Adresse	6 rue du Rhône Bâtiment A 2 éme étage 90000 BELFORT 06.14.59.90.49 chrsbelfort@armeedusalut.fr *https://www.armeedusalut.fr*
Public	Ménages rencontrant des freins au maintien dans un logement ou d’accès à un logement en raison de difficultés financières, d’insertion sociale ou d’un cumul des deux.
Horaires	Du lundi au jeudi de 9h-12h et de 14h-17h et le vendredi matin.
Mission principale	La mesure offre un accompagnement travaillant l’accès vers et dans le logement qui soit le plus adapté possible à la situation du ménage et dont le bail est au nom de la personne accompagnée.
Prestations	- Accès aux droits et aux formalités administratives. - Accompagnement à l’utilisation du logement et à l’appropriation du cadre de vie environnant. - Prévention des impayés de loyer et suivi budgétaire. - Orientation vers les partenaires sociaux ou organismes spécialisés.
Durée de la mesure	La mesure s’étend à 6 mois avec possible renouvellement. La mesure prend fin dès lors que l’accompagnement effectué permet au ménage d’être autonome dans son logement.

b) Intermédiation locative (IML)

Adresse	6 rue du Rhône Bâtiment A 2éme étage 90000 BELFORT 06.14.59.90.49 chrsbelfort@armeedusalut.fr *https://www.armeedusalut.fr*
Public	Ménages rencontrant des freins à l'accès ou au maintien dans le logement en raison de problématiques budgétaires, de santé ou de comportement.
Horaires	Du lundi après-midi au vendredi matin, de 9h-12h et de 14h-17h.
Mission principale	Dispositif de soutien aux ménages qui rencontrent des freins dans l'accès au logement ou à leur maintien en raison de difficultés budgétaires, d'insertion, de santé, de comportement ou confrontés à un cumul de ces problématiques. L'association porte le bail et intervient comme un tiers entre le sous-locataire et le bailleur. Grâce à l'accompagnement, l'objectif est que le sous-locataire devienne détenteur du bail tout en rassurant le bailleur.
Prestations	- Suivi de la situation du ménage (évaluation des capacités budgétaires et des risques). - Soutien administratif et technique. - Mise en œuvre des droits et des obligations du ménage. - Investigation dans le logement (visites régulières avec le bailleur, entretien du logement, relations de voisinage, intégration à l'environnement). - Coordination des différents intervenants.
Durée de la mesure	La mesure s'étend à 6 mois avec possible renouvellement. La mesure prend fin au glissement du bail.

c) Intermédiation locative spécifique réfugiés

Adresse	4 rue de Madrid 90 000 BELFORT 03.84.21.20.11 interactions.iml@gmail.com https://interactions90.wixsite.com/interactionsbelfort
Public	Bénéficiaires d'une protection internationale pour lesquels l'accès au logement autonome n'est pas envisagé dans l'immédiat en raison de problématiques sociales et budgétaires.
Horaires	Du lundi au jeudi de 9h-12h et de 14h-17h30. Le mercredi de 9h-12h. Le vendredi de 9h-12h et de 14h-16h30.
Mission principale	Dispositif de soutien aux ménages qui rencontrent des freins dans l'accès au logement ou à leur maintien en raison de difficultés budgétaires, d'insertion, de santé, de comportement ou confrontés à un cumul de ces problématiques. L'association porte le bail et intervient comme un tiers entre le sous-locataire et le bailleur. Grâce à l'accompagnement, l'objectif est que le sous-locataire devienne détenteur du bail tout en rassurant le bailleur.
Prestations	- Diagnostic du ménage et premières démarches. - Suivi de l'intégration dans le nouveau logement. - Prévention des risques et évaluations régulières. - Interface avec les différents partenaires. - Accompagnement social renforcé concernant les démarches d'intégration (formation à la langue française, accès à la formation et à l'emploi, accès aux droits, aux nouvelles technologies, à la santé, à la culture et la vie locale).
Durée de la mesure	La mesure s'étend à 6 mois avec possible renouvellement. La mesure prend fin au glissement du bail.

d) Service de suite

Adresse	18 avenue de la Laurencie 90000 BELFORT Ligne fixe : 03.84.21.39.33 Portable : 07.60.81.33.71 *https://www.adoma.fr*
Public	Bénéficiaires d'une protection internationale, signataires du CIR et sortants d'hébergement dédié à l'accueil des demandeurs d'asile.
Horaires	Lundi au vendredi de 8h-12h et de 14h-17h
Mission principale	Le service de suite est un accompagnement dont l'objectif est l'accès et, principalement, le maintien des ménages dans le logement et la poursuite du processus d'autonomisation à visée socioprofessionnelle.
Prestations	- Accompagnement dans le logement. - Renforcement de l'apprentissage linguistique. - Développement de la connaissance, de l'utilisation des institutions françaises. - Définition et élaboration du projet d'insertion professionnelle.
Durée de la mesure	La mesure s'étend à 6 mois avec possible renouvellement (maximum de 18 mois voire 24 mois pour des situations exceptionnelles).

L’HÉBERGEMENT THÉRAPEUTIQUE

a) Appartements de coordination thérapeutique

Adresse	5 rue Albert Thomas 25 000 BESANÇON 06.10.94.28.49 *act@addsea.fr*
Public	Personnes en situation de précarité sociale et de fragilité psychologique touchées par une pathologie chronique invalidante (sida, hépatite, cancer, sclérose en plaques …) et nécessitant des soins et un suivi médical. Profil : • Adultes isolés, • Couples avec ou sans enfant, • Enfants malades accompagnés de leurs parents.
Horaires	Du lundi au vendredi de 9h-17h.
Mission principale	Le dispositif est destiné à héberger à titre temporaire des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale de manière à assurer un suivi médical et un accès aux soins. Ces personnes nécessitant un traitement thérapeutique.
Prestations	- Prise en charge globale du résident (coordination des intervenants sanitaires, ouverture des droits, aide à l'insertion, accompagnement psychologique, intervention sociale et familiale). - Prestations extérieures (soins de ville, services ambulatoires, prestations paramédicales et socio-éducatives). - Accueil des proches. - Préparation à la sortie.
Durée de séjour	Durée maximale du dispositif de 18 mois.